

AVIS DE MARCHÉ

01) IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	COMMUNE DE BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE Mairie – Place du Marché 85190 BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE Tél. : 02 51 98 80 38 Adresse Internet du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr
02) MODE DE PASSATION CHOISI	☒ Procédure Adaptée (Art. R2123-1 du Code de la Commande Publique)
03) OBJET du ou des marché(s)	BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE – Aménagement de la Place de Beauregard et des abords de la salle Mille Clubs • Secteur A = Abords de la salle Mille Clubs • Secteur B = Aménagement de la Place de Beauregard • Tranche optionnelle= Réfection de la rue Beauregard Descriptif des travaux : - Terrassement et mise en forme de noues de stockage des EP - Création de surverses et réseaux EP - Réfection de revêtements de voirie - Création de stationnements perméables - Signalisation routière Délai Global : Tranche ferme (12 semaines) et Tranche Optionnelle (2 semaines) Date prévisionnelle du début des travaux : Septembre 2026
04) LIEU où l'on peut retirer le dossier de consultation	Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : https://www.marches-securises.fr
05) DATE LIMITE DE RECEPTION - Conditions de remise	JEUDI 09 AVRIL 2026 A 12H00 - Voie électronique : via la plateforme : https://www.marches-securises.fr
06) JUSTIFICATIONS A PRODUIRE quant aux qualités et capacités du candidat	Conditions fixées aux articles R2143-3 à R2143-12 du Code de la Commande Publique
07) DELAI de validité des offres	120 jours
08) CRITERES D'ATTRIBUTION	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Prix des prestations : 60 % - Qualité technique de l'offre : 40 %
09) MAITRISE D'ŒUVRE ET RENSEIGNEMENTS	GEOUEST 46 rue Benjamin Franklin - BP 50352 85009 LA ROCHE S/ YON CEDEX Tél. : 02 51 37 27 30
10) DELAIS ET PROCEDURES DE RECOURS	Référé précontractuel : article L551-1 du Code de Justice Administrative Référé contractuel : article R 551-7 du Code de Justice Administrative Recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé suspension (article L521-1 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée (article R421-1 du Code de Justice Administrative) Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 quai de l'Île Gloriette – BP 24111, 44041 Nantes cedex, Tél 02 40 99 46 00, Fax 02 40 99 46 58
11) DATE D'ENVOI de l'avis à la publication	Vendredi 13 mars 2026